

EGLISES

Des projets créatifs, mais des forces limitées pour l'Eglise protestante de Genève

Tags: Consistoire (/tag/Consistoire.html) EPG (/tag/EPG.html) Synode (/tag/Synode.html) Cultes différents (/tag/Cultes-differents.html)

Alors que le Consistoire a décidé de formaliser l'encadrement des nouvelles formes ecclésiales, les paroisses ont rappelé leur difficulté à renoncer à des forces ministérielles.

Par Joël Burri

L'Eglise protestante de Genève a beaucoup de projets, mais peine encore à se résoudre à libérer des forces pour les mener à bien. Cette impression ressort de la deuxième journée de séance du Consistoire (organe délibérant), vendredi 1er décembre au temple de Malagnou. Deux débats se succédaient: l'un sur les critères utilisés pour distribuer les forces ministérielles entre régions et un deuxième sur des lignes directrices pour encadrer les ministères dits «pionniers», c'est-à-dire des expérimentations de nouvelles formes de présence ecclésiale. Ainsi, alors que durant le premier débat chaque délégué a «prêché pour sa paroisse», la question de comment libérer des forces pour lancer de nouveaux projets était dans les esprits durant le deuxième.

Durant la discussion sur les critères utilisés pour distribuer les forces ministérielles entre les régions, les délégués se sont succédé pour défendre les critères qui leur étaient favorables. Lit d'EMS pour les uns, nombre de foyers donateurs pour les autres. Certains ont voulu que l'on considère les logements en construction alors que d'autres demandaient que le nombre de localités soit pris en compte. «On est tous en train de tirer la couverture à soi», a regretté la pasteur Elisabeth Schenker. La dotation actuelle restera en vigueur en 2018 et un rééquilibrage en fonction des nouveaux chiffres sera mis en place pour la période 2019-2023. Une proposition tenant compte des priorités décidées lors de la précédente session sera faite.

Concernant les ministères pionniers, le Consistoire a adopté des lignes directrices permettant d'encadrer davantage qu'aujourd'hui ces projets. Désormais, les expérimentations se dérouleront en principe sur 5 ans: une période de 12 à 18 mois pour la mise en œuvre et les ajustements, puis deux à trois ans pour «son établissement convaincant». Un «visiteur» sera chargé de porter un regard bienveillant et critique sur le projet. Un mode de fonctionnement inspiré par celui de l'Eglise anglicane avec les «fresh expressions». Le consistoire a toutefois demandé à être impliqué dans le processus de validation des projets.

Durant cette session qui s'est déroulée jeudi et vendredi, les délégués ont également tiré un bilan plus que positif du festival de la jeunesse qui s'est déroulé début novembre à Genève. Une nouvelle édition dans une autre ville suisse est déjà en discussion pour 2019. La nouvelle formule pour la sixième demande du Notre Père a été adoptée. Un processus de réflexion autour de l'encadrement pastoral des nouvelles formes familiales a été engagé (Voir dépêche précédente).

